



**Notice explicative du dossier
d'enquête publique en vue de
la création d'un crématorium
à Minihy Tréguier**

Un crématorium à Minihiy Tréguier

*Selon les dispositions réglementaires contenues à l'article R123-8 (3è) du code de l'environnement, l'autorisation de création est délivré par le préfet compétent, **avec au préalable une enquête publique suivi d'un avis** de la Commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques (CODERST).*

Cette enquête a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement (article L.123 du code de l'environnement).

Les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête sont prises en considération par le maître d'ouvrage et par l'autorité compétente pour prendre la décision.

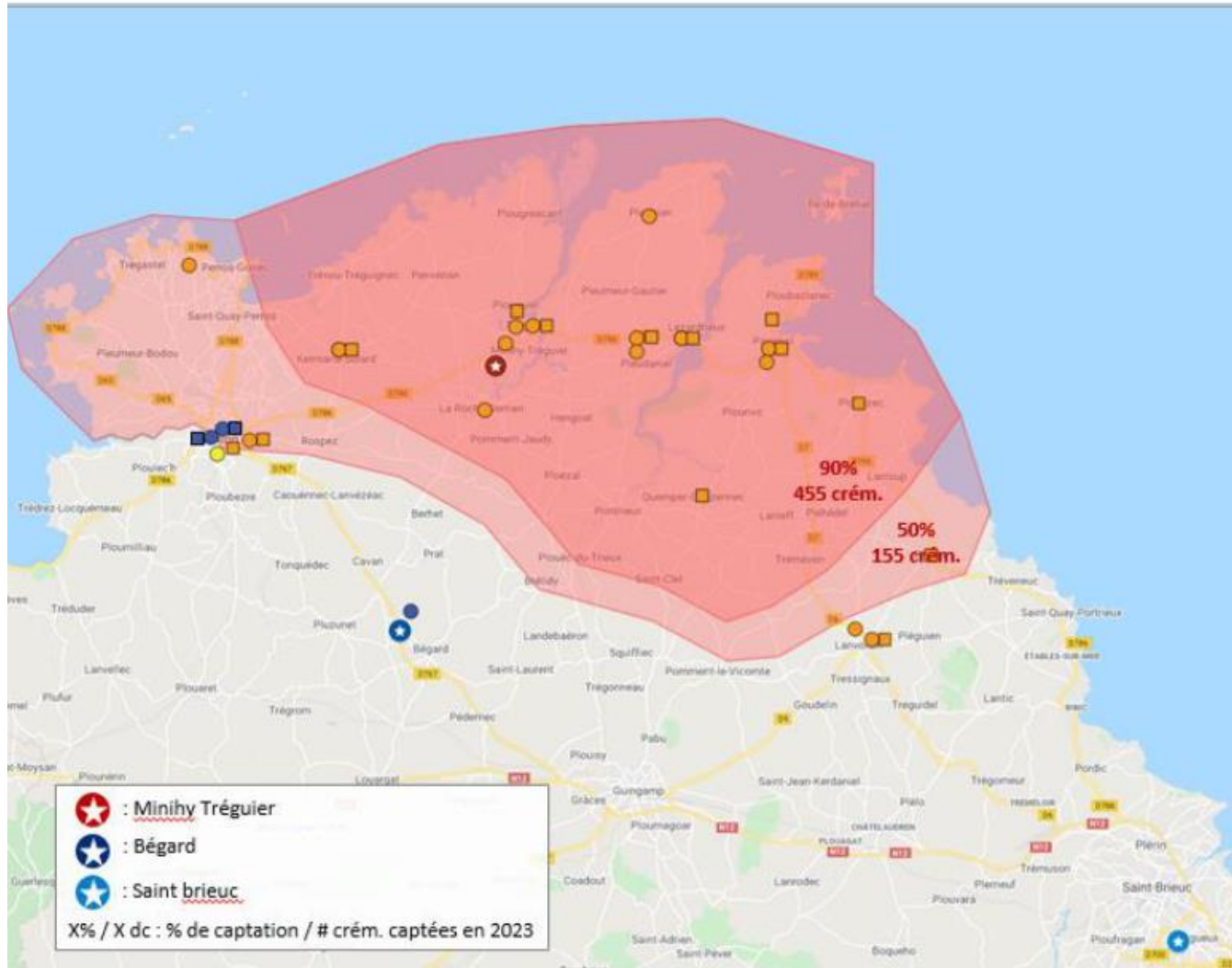
Un crématorium à Minihy Tréguier

Depuis le **9 décembre 2021**, **OGF** a signé un contrat de délégation de service public pour une durée de 27 ans avec la ville de Minihy Tréguier lui permettant de construire, gérer et exploiter un crématorium.

Consciente que l'évolution des pratiques dans le domaine funéraire va conduire à un renforcement du recours à la crémation dans les années à venir, et afin d'améliorer son offre de service funéraire, la ville de Minihy Tréguier a décidé de porter un projet de crématorium pour la conception, la construction, la maintenance et l'exploitation d'un crématorium, sur sa commune sur un terrain lui appartenant.

Compte tenu de la spécificité que présente la gestion d'un tel équipement, le recours à un mode de gestion déléguée de type délégation de service public sous forme de concession de services est apparu comme le montage contractuel le plus pertinent pour la réalisation de ce projet.

Activité prévisionnelle



La zone bénéficie déjà d'un crématorium géré par OGF à Bégard et d'un autre géré par une régie municipale à Saint-Brieuc.

La zone de chalandise, regroupant environ 106 000 habitants est captée au sud par les deux crématoriums existants et fermée au nord par la Manche.

La zone de chalandise projetée ci-contre repose sur les hypothèses suivantes :

90% de taux de captation des obsèques en zone 1 ;

50% de taux de captation des obsèques en zone 2.

Le taux de crémation retenu sur le secteur est de 48,4%

Ces hypothèses induisent un total de 610 crémations captées à l'horizon de 2023.

Ainsi qu'un total de 22 244 crémations sur toute la durée de la DSP.

Caractéristiques architecturales

Les principales caractéristiques architecturales sont les suivantes :

- Situé sur la parcelle ZH 60 pour une surface totale de 5773.00 m² hors réserve foncière.
- Un bâtiment de 536 m² et des auvents sur 32 m², à simple rez-de-chaussée.
- En extérieur Un parking 40 places, dont 2 places PMR, sera créé au Sud de la parcelle. Cela permettra également de donner plus de recul au crématorium vis à vis des voies de circulation de la zone d'activité. Cela permettra également de limiter les nuisances sonores pour le recueillement des familles. La partie technique aura un accès indépendant avec 3 places de parking dédiées aux opérateurs funéraires.
- Un hall d'accueil de 65 m² avec une zone d'attente différenciée pour pouvoir accueillir les cérémonies dont l'assistance dépasserait les capacités de la salle de cérémonie ; Avec un aménagement du site de façon à ce que chaque famille ait son intimité et ne croise pas les familles des autres cérémonies ;
- Des sanitaires pour le public.
- Une salle de cérémonie de 111 m² pouvant accueillir 90 personnes.
- Un bureau d'accueil des familles pouvant servir à la remise des urnes ;
- Un espace de stockage des urnes ;

Caractéristiques architecturales

- Une salle publique de visualisation (14.40 m²) ;
- Un jardin du souvenir ;
- Local de stockage des urnes
- Un espace de détente, des sanitaires et un bureau à l'usage exclusif du personnel
- Une végétalisation du site complet (parking, jardin cinéraire et abord du crématorium) avec des essences locales adaptées et facile d'entretien) ;
- Une décoration adaptée et harmonieuse dans tes tons apaisants ;
- Une construction ne nécessitant pas d'entretien lourd ;
- Un lieu poly-culte où aucun élément ne fait référence à une religion particulière ;
- Un éclairage naturel grâce à l'installation de nombreuses baies vitrées dont un vitrail dans la salle de cérémonie ;
- Une partie technique non visible de la partie publique ;

Caractéristiques Techniques

Principales caractéristiques techniques

- Un équipement de crémation à porte large de chez Facultatieve technologies ;
- Une ligne de filtration simple des rejets atmosphériques des crémations ;
- Une table d'introduction à déplacement latéral ;
- Un pulvérisateur des calcius externe ;

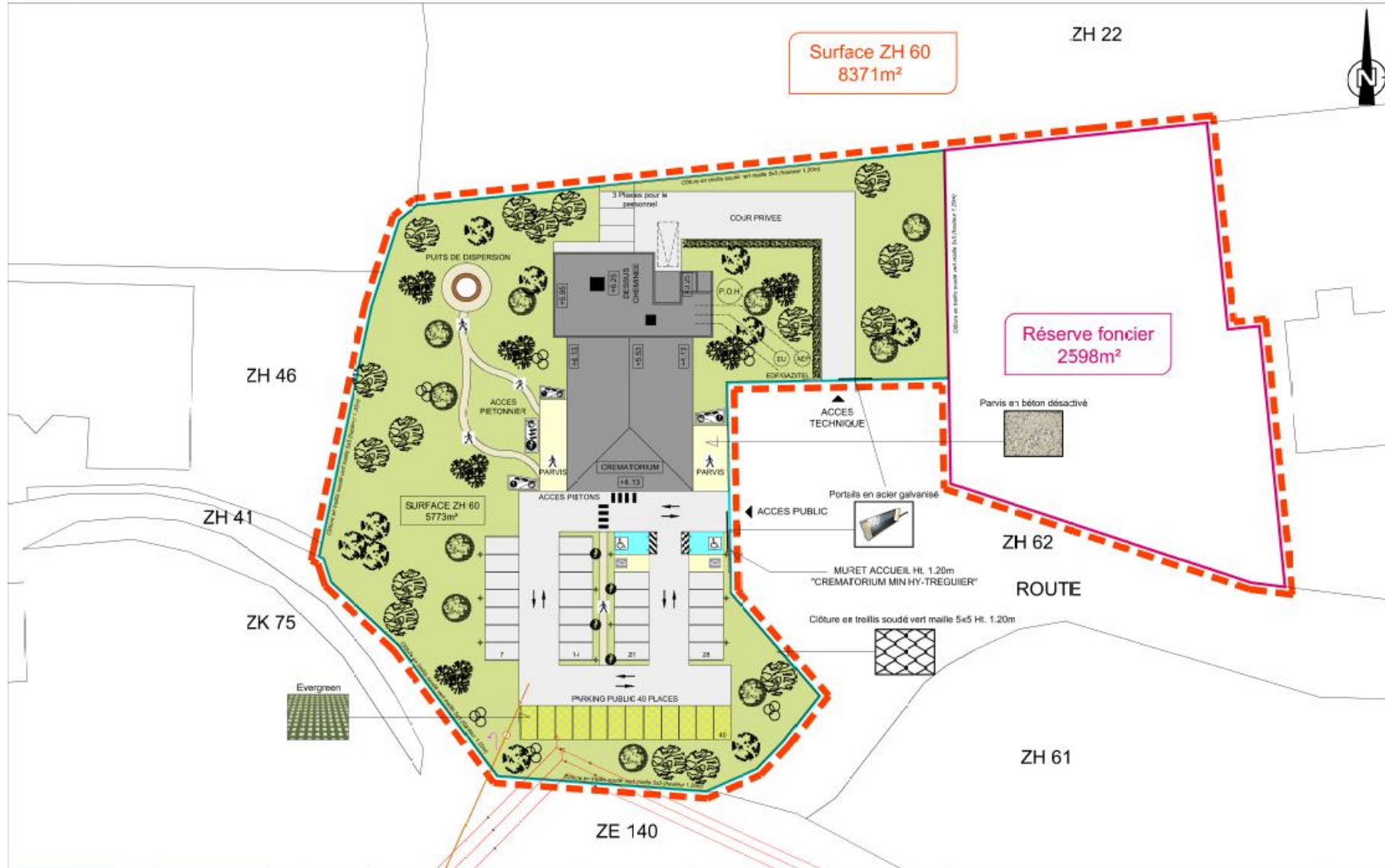
Les délais de réalisation du crématorium

Le délai total de réalisation est de 27 mois.

Il se décompose d'une 1ere phase comportant les démarches réglementaires et les études préalables telles que le dépôt du permis de construire, l'étude d'impact et l'enquête publique.

Et d'une phase de travaux d'une durée de 12 mois.

Plan de masse du projet



AP2A
ARCHITECTURE
PAYSAGE
URBANISME
24, Rue de Bois de Céné - 85300 CHALLANS
02 51 35 42 51
www.ap2a-architecte.fr

STYLIANOS
Maître d'œuvre
02 51 35 25 98
www.stylianos.com

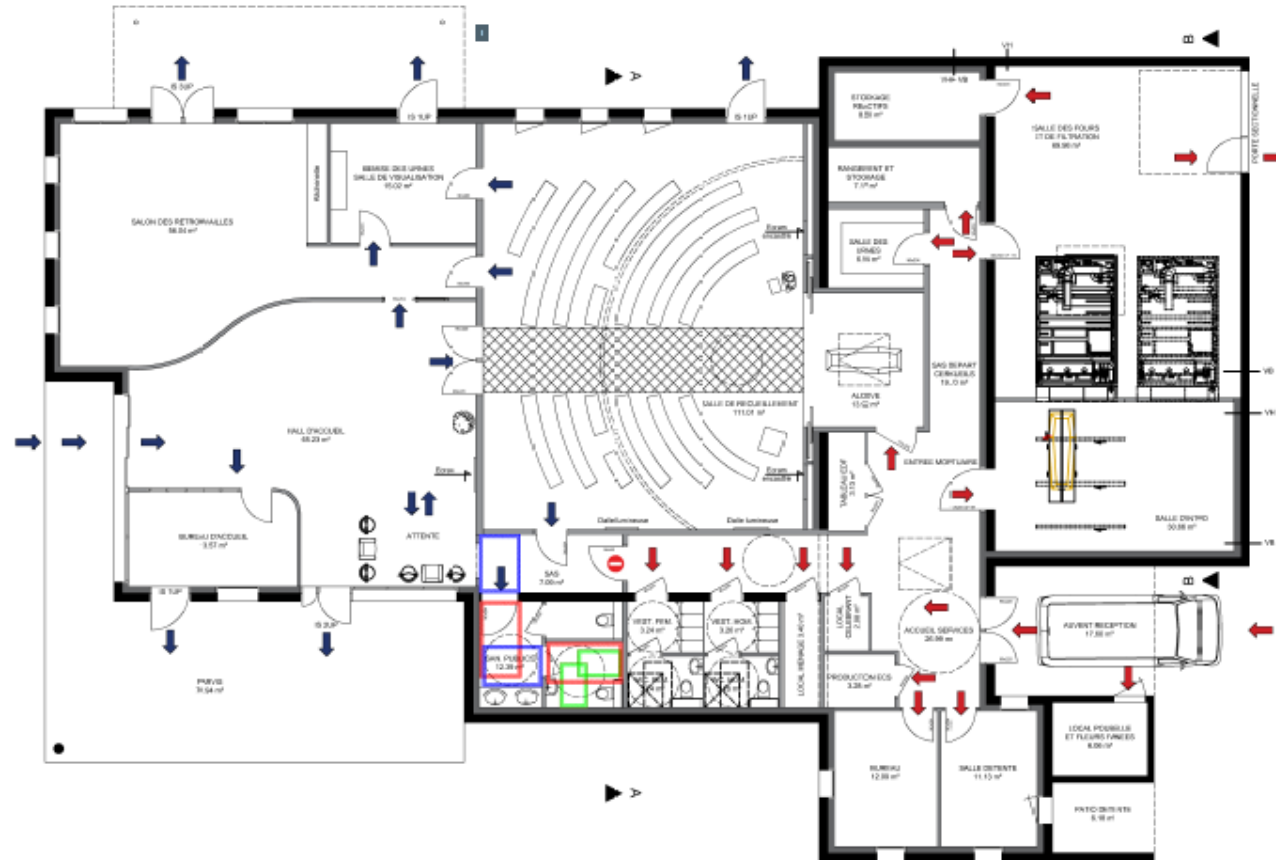
ind	date	Libellé résumé de la modification	réalisé par
D			
C			
B	21/01/2021	Création dossier APS	ATELIER 24
A	14/01/2021	Création dossier APS	ATELIER 24

ELYSIO INVEST
2, Rue du Cap Horn
44800 SAINT-HERBLAIN
OGF
31, Rue de Cambrai
75019 PARIS

APS01 - PLAN DE MASSE					
Construction d'un crématorium Rue de Kermevec 22220 MINHY-TREGUIER					
phase	EDL	APS	APD	DCE	DCE

Echelle :
1/500
A3

Plan intérieur



Visuel extérieur

Crématorium de Minihy Treguier





Siège social :

31, rue de Cambrai
75946 Paris cedex 19
Tél : 01 55 26 54 00
Fax : 01 55 26 56 05

www.ogf.fr

**Rendre Hommage
à Sa Mémoire.**